

Le programme de lutte contre le scolyte de l'orme continue

Le programme de lutte contre le scolyte de l'orme de la Ville se poursuivra le mardi 8 septembre 2020, si les conditions météorologiques le permettent.

Dans le cadre du programme, on tente de prévenir la propagation de la maladie hollandaise de l'orme en luttant contre l'insecte qui la porte.

Le programme se poursuivra dans les secteurs de gestion des insectes 25 (Beaumont, Parc Crescent, Maybank, Parker, Chemin Point, Wildwood), 31 (Crescentwood, River Heights-Nord, Croissant Wellington), 33 (Lord Roberts, River-Osborne, Riverview) et 47 (Inkster-Faraday, Luxton, St. John's, Parc St. John's).

Au cours du programme, des communiqués d'intérêt public seront publiés le vendredi. Ceux-ci indiqueront les secteurs de gestion des insectes qui seront traités la semaine qui suit.

Les traitements auront lieu entre 5 h 30 et 18 h 30, du lundi au vendredi, si les conditions météorologiques le permettent.

L'insecticide Pyrate 480 EC^{MD} (chlorpyrifos) sera pulvérisé directement sur les premiers 50 centimètres du tronc des arbres. L'utilisation de cet insecticide au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le produit sera appliqué par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi qui a été approuvé par le gouvernement fédéral et qui figure sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Les personnes qui s'inscrivent à ce service recevront des avis quotidiens par téléphone ou par courriel

par rapport aux opérations de lutte contre le scolyte de l'orme. On peut <u>s'inscrire pour recevoir des avis en ligne</u> ou en <u>communiquant avec le 311</u>.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, communiquer avec le 311 ou visiter le <u>site Web de la Direction de la lutte contre les insectes</u> de la Ville.